
ENSEMBLE VOCAL LES JONGLEURS

Guide du choriste

L'Ensemble vocal Les Jongleurs vous souhaite la bienvenue au sein de la chorale

Nous vous souhaitons de passer d'agréables moments en compagnie des Jongleurs, un ensemble vocal qui sort de l'ordinaire.

Dans ce document, vous trouverez toute l'information requise pour évoluer au sein de la chorale. On y parle de l'histoire des Jongleurs, des cotisations, des concerts, des répétitions, des stages, de la composition du conseil d'administration, etc.

Voici comment fonctionne le groupe et comment vous pouvez participer à son évolution...



Un peu d'histoire

En 1958, un petit groupe d'étudiants du Collège Saint-Viateur, à Outremont, décide de former une chorale dans cette institution. À l'époque, ce collège n'accueillait que des garçons. La première chorale était donc composée de voix égales de garçons et participait déjà à des festivals de musique à l'échelle montréalaise et québécoise.

Un an plus tard, après avoir chanté à la télévision à l'occasion du Jeudi Saint, la chorale s'inscrit au Festival de musique du Québec et rafle le premier prix dans sa catégorie. Les Jongleurs récidivent en 1962 et gagnent un autre premier prix, ce qui les conduit à chanter à la Place des Arts, sous la direction de nul autre que Wilfrid Pelletier, émérite chef d'orchestre québécois qui fut le premier directeur artistique de l'Orchestre symphonique de Montréal.

En 1964, la chorale fusionne avec celle du Collège Marie-Anne, composée de filles seulement, pour former un chœur à voix mixtes : *Les Jongleurs de la gamme*. Quatre ans plus tard, le groupe abandonne désormais son statut de chorale scolaire pour devenir un organisme à but non lucratif. Il est reconnu, depuis 1968, comme un organisme de charité pouvant émettre des reçus d'impôt par les deux paliers de gouvernement.

Au cours d'une assemblée générale annuelle, Les Jongleurs de la gamme modifièrent leur nom pour adopter l'appellation « Ensemble vocal Les Jongleurs ».

L'ensemble vocal a produit de nombreux concerts depuis sa création et la plupart avaient un contenu classique. Par exemple, les choristes ont chanté des messes écrites par Gounod, Bach, Beethoven, Haydn et Mozart. Les Jongleurs aiment aussi mêler les styles, comme en témoigne leur concert du printemps 2011 : le *Dixit Dominus* de Haendel, œuvre baroque d'une grande virtuosité, et les *Liebeslieder* de Brahms, des chants romantiques qui expriment la joyeuse attente de l'amour. De même, avec leur concert de mai 2016, Chants d'Est, rassemblant des œuvres d'Europe centrale, d'Europe du Nord et de Russie, avec notamment une adaptation pour chœur des célèbres Tableaux d'une exposition, de Moussorgski.

Ils ont aussi tiré de l'oubli le magnifique *Requiem* de Franz Van Suppè et chanté le méconnu *Catulli Carmina* de Carl Orff. En 2014, la chorale a exceptionnellement donné un concert à l'église du Gesù pour y chanter le Requiem de Maurice Duruflé, accompagné par François Zeitouni à l'orgue. D'autres concerts avaient plutôt un contenu populaire et des pièces tirées du spectacle *L'homme de la Mancha*, de *West Side Story* et des comédies musicales ont été abordées. Les Jongleurs ont même produit quelques concerts de Noël destinés aux enfants, utilisant parfois des marionnettes, par exemple, *Amahl* ou *Les Visiteurs de la nuit*.

En octobre 2009, la chorale démontre que la musique n'a pas de frontière : elle reçoit l'Ensemble Vocal Concertissen de Berlin. Ce chœur, qui s'est donné comme mission de chanter les joyaux connus et méconnus du répertoire sacré et profane, se joint aux Jongleurs pour un concert mémorable et un séjour riche d'amitié et d'envolées lyriques. Une expérience exaltante, chère au cœur de tous les Jongleurs et qui démontre leur vitalité. C'est dans cette perspective de partage l'ensemble vocal s'est joint à la chorale La Farandole, de Racine, pour chanter le Requiem de Mozart, et à Point d'Orgue, un chœur dont les membres sont d'origine africaine, pour donner un concert hors de ses sentiers battus mêlant chants classiques et gospel.

Bien qu'ayant un penchant pour un répertoire classique, les Jongleurs peuvent interpréter différents répertoires en conquérant chaque fois leur public. Leur fantaisie, leur humour et leur style particulier sont certainement attribuables à l'originalité et à l'audace de leur directeur musical.

Andrei Bedros, directeur musical

Les Jongleurs sont dirigés par une personne extraordinaire et sans pareille, Andrei Bedros. Andrei (prononcer « Andreye ») a fait ses études musicales au Conservatoire de Bucarest, en Roumanie. Choriste dans l'ensemble de l'Armée roumaine et dans la chorale de la radio-télévision de Bucarest, il a aussi été professeur de musique et Maître de chapelle à la cathédrale de capitale roumaine.

Au Québec, en 1984, il a suivi une formation à la Faculté de musique de l'Université de Montréal et a travaillé avec Jean-François Sénart, un chef de chœur connu internationalement qui a œuvré auprès de plusieurs chorales montréalaises et françaises. Il devient par la suite professeur au Conservatoire de l'Est et Maître de chapelle à la cocathédrale Saint-Antoine-de-Padoue de Longueuil. Simultanément, Andrei a aussi occupé le poste de directeur artistique du Chœur symphonique de Sherbrooke.

Andrei Bedros dirige Les Jongleurs depuis 1981. Il dirige aussi d'autres chorales, comme le Chœur enchanté de Longueuil et la chorale Pierre-Boucher. L'Ensemble vocal Les Jongleurs constitue toutefois son groupe principal.

Il a reçu en mai 2016 le Prix Jean-Pierre Guindon, de l'Alliance des chorales du Québec, pour souligner sa contribution à l'épanouissement du chant choral et ses 35 années à la direction musicale de l'Ensemble vocal Les Jongleurs (1981-2016).

Le directeur musical décide du répertoire de l'année, en accord avec le conseil d'administration et avec le comité musical. Il est bien sûr ouvert à toutes les suggestions émanant des choristes.

Mercedes Roy, pianiste d'accompagnement

Mercedes Roy est la pianiste d'accompagnement de la chorale depuis plus de 15 ans et elle assiste à toutes les répétitions. Elle dirige à l'occasion les différents pupitres et donne des ateliers de technique vocale durant les stages d'automne et de printemps.

Mercedes Roy est une artiste polyvalente. Après avoir obtenu un baccalauréat en enseignement de la musique de l'UQUAM et une licence en interprétation en piano de l'Université McGill, elle poursuit des études vocales. En 1980, elle s'engage dans l'enseignement du chant et fonde son propre studio. De 1995 à 2005, elle a dirigé et accompagné Les Cigales et la Pianiste.

Comme mezzo-soprano, elle a chanté avec Les Jongleurs sous la direction d'Andrei Bedros, avec l'ensemble Vox Luminosa sous la direction de Claudel Callender et dans le chœur de la Basilique Notre-Dame.



Les critères d'admission et les engagements du choriste

Pour être membre de l'Ensemble vocal Les Jongleurs, il faut répondre aux conditions d'admission suivantes :

- Avoir préférablement une expérience et des connaissances musicales;
- Avoir passé une audition en compagnie du directeur musical. Un chef de pupitre ou un membre du conseil d'administration peut participer à l'audition.

Toute personne qui adhère à l'Ensemble vocal Les Jongleurs s'engage à respecter les conditions suivantes, à moins d'empêchement majeur :

- Être présent à toutes les pratiques du mercredi et justifier, au chef de pupitre ou à un membre du conseil d'administration, ses absences qui vont au-delà de deux semaines consécutives;
- Participer au stage de printemps;
- Participer au stage d'automne et en payer les frais fixés par l'AGA, sauf empêchement majeur;
- Participer aux répétitions, aux générales, aux concerts de fin de saison et aux messes;
- Participer aux autres activités musicales et aux événements spéciaux qui auront été décidées par l'ensemble vocal (parades, campagnes de souscription, chants occasionnels dans le métro, concerts, activités culturelles, etc.);
- Respecter le silence durant les pratiques pour éviter de perturber leur déroulement;
- Accepter de se faire photographier pour des fins de promotion ou d'illustration de programmes, d'affiches, de dépliants ou autre objet publicitaire. *Il est à noter que si cet engagement pose problème au choriste, il peut s'y soustraire en accord avec le conseil d'administration.*

La cotisation

La cotisation annuelle est fixée chaque année par l'assemblée générale des choristes qui a lieu généralement en juin. Cette cotisation couvre les frais d'adhésion au groupe, les frais de production des fichiers de pratique, par pupitre, et le stage de printemps. Le montant est payable par chèque avant la fin du mois de septembre pour la session d'automne, avant la fin du mois de janvier pour la session d'hiver.

Les frais du stage d'automne, qui a lieu à l'extérieur de Montréal, ne sont pas inclus dans la cotisation. Ils sont aussi fixés chaque année par le conseil d'administration en fonction du montant facturé par l'établissement d'hébergement et sont payables avant le stage. Les chèques doivent être faits à l'ordre de L'Ensemble vocal les Jongleurs et remis au trésorier.

Un fonds de solidarité permet de venir en aide aux choristes qui éprouveraient des difficultés à défrayer les coûts du stage ou la cotisation. Il suffit d'en faire la demande à un membre du conseil d'administration. Le CA gardera cette demande confidentielle.

L'Ensemble vocal Les Jongleurs est un organisme de bienfaisance reconnu. Des reçus pour fins d'impôt, au montant correspondant à la cotisation, sont remis aux choristes. Des reçus sont également produits pour les personnes, entreprises et organismes qui font des dons à la chorale.

Répétitions et pratiques

Les pratiques hebdomadaires ont lieu le mercredi de 19 h à 22 h à l'église Saint-Denis au 454, rue Laurier est (métro Laurier).



Outre cette répétition hebdomadaire, d'autres pratiques sont organisées :

- Stage d'automne : fin de semaine intensive, en octobre ou novembre, à l'extérieur de Montréal, du vendredi soir au dimanche après-midi – à moins d'une décision contraire de l'AGA, auquel cas une fin de semaine intensive aura lieu à Montréal (*voir détails ci-après*).
- Stage de printemps : deux journées de pratique intensive qui ont lieu soit en une fin de semaine, soit en deux journées distinctes (généralement un samedi et un dimanche), généralement en février et en mars, à Montréal (*voir détails ci-après*).
- Une répétition supplémentaire et une répétition générale dans la semaine précédant le concert. Les choristes en sont informés au moins deux semaines à l'avance.
- Des répétitions par pupitre facultatives sont organisées par les chefs de pupitre, soit ponctuellement, soit sur une base régulière, à la discrétion de chaque pupitre. Elles ont lieu chez un membre de la chorale.

Chaque choriste qui se joint à l'ensemble vocal s'engage à participer à toutes les répétitions inscrites au calendrier. Un choriste qui prévoit s'absenter pour au moins deux répétitions consécutives doit en informer son chef de pupitre ou un membre du conseil d'administration. Au cours d'une même session, quatre absences, consécutives ou non, devront également être justifiées auprès du conseil d'administration ou du chef de pupitre.

Le succès des concerts repose en grande partie sur le travail personnel que chaque choriste fait en dehors des répétitions. On ne peut prétendre à l'aisance et à la qualité que si chacun pratique individuellement au moins une heure par semaine.

L'écoute est de mise durant toute répétition, par respect pour le directeur musical, pour la pianiste et pour les autres choristes. Le silence permet de maintenir un bon rythme durant les pratiques et d'atteindre les objectifs visés dans l'échéancier prévu. Si un choriste doit absolument parler avec son voisin, il le fait discrètement en dissimulant sa voix derrière son cahier de partitions, lequel sert alors d'écran sonore.

Les répétitions se déroulent généralement de la façon suivante :

- période d'échauffement vocal (la ponctualité est de mise);
- travail en plénière;
- travail en pupitre;
- travail en plénière ;
- pause et annonces faites par le conseil d'administration;
- travail en plénière.

Chaque répétition nécessite l'aménagement des lieux : des luminaires d'appoint, une estrade, des chaises et des bancs doivent être installés. À la fin de la pratique, ce matériel doit être remis dans un local réservé à la chorale. L'installation et le rangement, qui ne prennent qu'une dizaine de minutes, sont l'affaire de tous et toutes. Il est demandé aux choristes de mettre la main à la pâte en toute bonne volonté.

Les stages

À l'automne et au printemps de chaque année, la chorale organise deux stages de travail intensif. Le stage d'automne a lieu à l'extérieur de Montréal, à moins de deux heures de route. Ce stage débute le vendredi soir et se termine le dimanche vers 15 h. L'hébergement et les repas sont inclus dans les frais d'inscription au stage et le covoiturage s'organise entre choristes. Un *party* costumé est organisé le samedi soir, selon un thème défini quelques semaines avant. Le costume n'est cependant pas obligatoire et à la discrétion de chacun-e !

Le stage du printemps est généralement inclus dans la cotisation ou peut faire l'objet d'une participation minimale (environ 20 \$). Il se déroule traditionnellement au Collège Jean-de-Brébeuf à Montréal, soit sur une fin de semaine, soit un samedi et un dimanche non consécutifs, approximativement de 9 h à 16 h 30.

Les stages sont exigeants et on y pratique intensément. Aussi, les choristes sont-ils tenus d'y assister, à moins de contraintes majeures dont ils doivent faire part à leur chef de pupitre ou au conseil d'administration. Ces stages offrent non seulement l'avantage d'améliorer rapidement la connaissance du répertoire, mais ils permettent aussi de renforcer les liens entre les membres du groupe.

Des informations complémentaires sont communiquées au sujet des stages au moins deux semaines avant leur début. Elles portent notamment sur l'horaire, l'itinéraire, le covoiturage et les effets personnels à apporter.



Concerts et autres prestations

L'Ensemble vocal Les Jongleurs donne un concert à chaque saison, soit :

- un concert de Noël en décembre (sauf exception);
- un concert au printemps (fin mai ou début juin).

Les dates sont précisées au début de chaque session (automne et hiver).

Les concerts ont habituellement lieu à l'église Saint-Denis.

Les Jongleurs participent également à deux messes à l'église Saint-Denis, soit la messe de Noël et la messe de Pâques, dans la mesure de leur disponibilité.

D'autres concerts sont produits à l'occasion, selon les opportunités et les propositions. L'Ensemble vocal participe également occasionnellement à d'autres activités musicales (comme la Marche aux flambeaux de l'Avenue Mont-Royal au début décembre). Ces prestations supplémentaires sont généralement soumises à l'approbation des choristes, sur recommandation du conseil d'administration.

Tenue vestimentaire et placement des choristes lors des concerts

À chaque concert, les Jongleurs doivent être vêtus en noir, de pied en cap.

Les femmes :

- jupe noire et collants noirs opaques, ou pantalon noir,
- chemisier ou chandail noir couvrant au moins les épaules,
- souliers noirs.

Les hommes :

- pantalon noir,
- chemise ou chandail noir à manches longues,
- souliers noirs.



Il peut arriver qu'une autre tenue soit de mise ou qu'un élément de costume soit ajouté, selon les circonstances. Dans ce cas, tous les choristes doivent respecter les choix établis par le groupe.

Tous les choristes doivent utiliser un cartable noir pour leurs partitions.

Les entrées et les sorties de scène sont très importantes lors d'un concert car elles témoignent du caractère professionnel de la chorale. Les instructions sont données par le directeur musical avant le concert et un mémo est transmis électroniquement avant les concerts.

Conseil d'administration, comités, chefs de pupitre et collaborateurs

Le conseil d'administration (CA) est composé de cinq personnes élues à l'assemblée générale annuelle qui se répartissent les fonctions suivantes :

- présidence,
- vice-présidence,
- trésorerie,
- secrétariat,
- responsabilité des communications.

Les réunions du CA sont fixées par les administrateurs (généralement une fois par mois). Le directeur musical est toujours invité à assister aux séances du CA. Il est invité à y prendre la parole et à exprimer son opinion sur les sujets discutés durant ces réunions. À l'occasion, d'autres personnes peuvent se joindre aux réunions du CA, comme les responsables de comité ou la pianiste-accompagnatrice.

Le comité musical est composé d'un responsable, d'Andrei Bedros, de Mercedes Roy et de deux ou trois autres personnes (généralement une par pupitre). Le comité artistique est chargé de proposer au CA le répertoire des concerts et d'évaluer les propositions de concerts et d'événements ponctuels.

D'autres comités peuvent être constitués au besoin, par exemple, un comité financement, un comité communication ou un comité logistique et technique, pour soutenir le CA.

Par ailleurs, un chef de pupitre est choisi par chaque pupitre. On se rapporte à son chef de pupitre pour toute question touchant le pupitre (répétitions, disques de pratique, etc.) et pour signaler ses absences. À l'occasion, chaque pupitre organise des répétitions en dehors de celles du mercredi, selon les besoins et disponibilités, et le chef de pupitre est généralement chargé de diriger ces pratiques. Le chef de pupitre se charge aussi de gérer les ventes de billets de concert des membres de son pupitre.

Enfin, d'autres membres de l'Ensemble vocal prennent en charge des responsabilités, comme la diffusion électronique d'informations hebdomadaires et la gestion de la vente des billets de concert.

Site web

L'adresse du site web des Jongleurs est www.lesjongleurs.ca. Il contient des informations générales sur la chorale : coordonnées, annonces des concerts, présentation de la chorale, document promotionnels, etc.

À l'adresse www.lesjongleurs.ca/espace-jongleurs, les choristes trouveront les fichiers audio de pratiques nécessaires au travail individuel en dehors des répétitions et des extraits musicaux des pièces pratiquées.

Financement

Les dépenses courantes de la chorale sont le cachet du directeur musical et de la pianiste d'accompagnement, la location du lieu de pratique, la location du lieu de concert, le cachet des musiciens pour les concerts, la location ou l'achat de matériel, la réalisation du matériel promotionnel et des programmes des concerts, les photocopies des partitions. D'autres dépenses administratives ou ponctuelles sont nécessaires au bon fonctionnement de la chorale.

Les cotisations annuelles demandées aux choristes et la vente de billets ne suffisent pas pour atteindre un budget équilibré. Il est donc nécessaire de diversifier nos revenus, principalement par des placements publicitaires dans le programme des concerts et par des dons. Les choristes sont donc invités à participer à la recherche de dons et de placement. Un document de promotion peut être distribué ou envoyé à vos réseaux et aux commerces ou professionnels que vous fréquentez. La vente de billets est aussi l'affaire de tous et toutes ! Il est très important de faire la promotion de nos concerts. Un communiqué de presse, des cartes postales et des affiches sont fournis un mois environ avant le concert.

D'autres activités de financement sont organisées ponctuellement et, à ce titre, toutes les initiatives des choristes sont les bienvenues et peuvent être proposées au conseil d'administration.

Autres informations utiles

Courriel hebdomadaire

Une communication par courriel est envoyée aux choristes généralement une fois par semaine, ou au besoin. Ce courriel donne des informations sur la vie de la chorale, rappelle des informations essentielles, publie des messages du conseil d'administration, etc. Cette communication ne peut être utilisée pour donner des informations personnelles, transmettre des informations non reliées à la chorale et faire de la sollicitation.

Bulletin du CA

Depuis novembre 2016, un bulletin résume les principaux sujets discutés par le conseil d'administration à chacune de leur rencontre. Ce bulletin est transmis par courriel et accessible dans le site Internet.

Le trombinoscope

À chaque saison, les choristes reçoivent le « trombinoscope », un document qui répertorie tous les choristes par pupitre, avec leurs coordonnées personnelles et une photo. Les informations qui figurent dans le trombinoscope sont strictement confidentielles et ne peuvent être divulguées à des tiers.

Pour information

Pour toute question d'ordre musical, veuillez consulter votre chef de pupitre. S'il n'y en a pas, vous pourrez consulter un membre du conseil d'administration.